



Bruxelles, le 16.3.2016
COM(2016) 165 final

ANNEX 6

ANNEXE

de la

**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL EUROPÉEN ET AU CONSEIL**

Premier rapport sur la relocalisation et la réinstallation

Annexe VI: État des lieux en matière de réinstallation au 15 mars 2016, par référence aux conclusions du Conseil du 20 juillet 2015

État membre/État associé	Engagements pris dans le cadre du programme adopté le 20 juillet	Nombre total de personnes réinstallées au 15 mars dans le cadre adopté le 20 juillet	Pays tiers de provenance des personnes réinstallées
Autriche	1 900	1 395 ¹	Liban: 779; Jordanie: 442; Turquie: 173; Irak: 1
Belgique	1 100	212	Liban: 204; Jordanie: 4; Turquie: 4
Bulgarie	50	0	
Croatie	150	0	
Chypre	69	0	
République tchèque	400	52	Liban: 32; Jordanie: 20
Danemark	1 000	s.o.	
Estonie	20	0	
Finlande	293	0 ²	
France	2 375 ³	15 ⁴	Jordanie
Allemagne	1 600	0	
Grèce	354	0	
Hongrie	0	0	
<i>Islande</i>	50	s.o.	
Irlande	520	251	Jordanie, Liban
Italie	1 989	96	Liban
Lettonie	50	0	
<i>Liechtenstein</i>	20	20	<i>Turquie</i>
Lituanie	70	0	
Luxembourg	30	0	
Malte	14	0	
Pays-Bas	1 000	231	Liban: 215; Jordanie: 2; Turquie: 5; Maroc: 1; Éthiopie: 8
<i>Norvège</i>	3 500	6 ⁵	<i>Jordanie, Liban, Turquie</i>
Pologne	900	0	
Portugal	191	0	
Roumanie	80	0	
Slovaquie	100 ⁶	0	
Slovénie	20	0	
Espagne	1 449	0	
Suède	491	0 ⁷	
<i>Suisse</i>	519	413	<i>Liban: 349 Syrie (ressortissants irakiens et palestiniens): 64</i>

¹ Y compris tous les cas de regroupement familial et de réinstallation relevant du programme autrichien d'admission humanitaire.

² En 2015, la Finlande a réinstallé 1 034 personnes dans le cadre de son programme national, indépendamment du programme adopté le 20 juillet.

³ Ce nombre s'ajoute au quota national de la France et aux engagements qu'elle a pris précédemment.

⁴ La France a déjà sélectionné 460 personnes en provenance de la Jordanie et du Liban en vue de leur réinstallation, mais elles n'ont pas encore été transférées.

⁵ La Norvège a déjà accepté 1 500 personnes en vue de leur réinstallation, mais elles n'ont pas encore été transférées.

⁶ Ce nombre s'ajoute aux 149 Assyriens en provenance d'Irak réinstallés dans le cadre d'un programme national, indépendamment du programme adopté le 20 juillet.

⁷ En 2015, la Suède a réinstallé 1 900 personnes dans le cadre de son programme national, indépendamment du programme adopté le 20 juillet.

Royaume-Uni	2 200	1 864 ⁸	Jordanie, Liban, Turquie, Égypte, Irak et autres pays, en fonction des besoins humanitaires.
TOTAL	22 504	4 555	

⁸ En vertu des programmes de réinstallation nationaux du Royaume-Uni en place en 2015.